

# La Lettre du Cher

*"Faire vivre la Politique"*

Lettre du Député Yves FROMION

**EDITO**

N° 107 – Octobre 2009

**On est les champions !**

**On est, on est, on est les champions !**

Et oui le département du Cher peut pavoiser, on est les champions ! Champions de quoi ?

Et bien champions de la fiscalité !

Regardez votre feuille d'impôts, et la part imputable au Conseil Général. Celle-ci a augmenté de 35% en 5 ans, ce qui représente plus de 100 millions d'euros supplémentaires prélevés sur votre pouvoir d'achat et sur l'activité de nos entreprises.

La presse nationale nous a décerné une mention spéciale : le Cher est classé en troisième position parmi les départements les plus fiscalisés de France avec une augmentation de 15% entre 2008 et 2009. Au Cher la Médaille de Bronze du trampoline fiscal !

Si l'on rajoute à cela que le coût du financement de notre service d'incendie et de secours nous place en deuxième position parmi les 10 départements qui nous entourent, nous avons un panorama complet des performances accomplies par notre Conseil Général socialo-communiste.

Pendant ce temps là les conseils municipaux s'échinent à économiser sur tout pour ne pas augmenter leurs impôts. C'est le désordre le plus complet et on comprend que le contribuable de base (on l'est tous) commence à sérieusement renâcler.

Quant à l'Etat, que nos glorieux conseillers généraux du Cher s'emploient à rendre responsable de leur déconfiture financière, c'est exactement 5 millions 170 mille euros de réduction d'impôt qu'il vient d'accorder à 29674 foyers du Cher, les plus affectés par la crise économique !

Voilà la réalité et voilà surtout la différence entre « les mange-profits » et ceux qui respectent le travail et les efforts de leurs concitoyens !

Mais ce qui est grave pour le Cher c'est que l'asphyxie financière du Conseil Général va se traduire par une réduction drastique de l'aide aux communes, donc une aggravation des difficultés de nos entreprises déjà confrontées à la crise économique.

C'est bien la démonstration d'une gestion calamiteuse et peu conséquente.

## **Gendarmerie et sécurité des territoires ruraux.**

On a déjà eu l'occasion d'évoquer le projet (funeste) visant à supprimer plusieurs brigades (3 ou 4) de gendarmerie dans le Cher.

A force de batailler, le Général Directeur de la Gendarmerie nationale et le cabinet du Ministre de l'Intérieur se sont résolus à retirer le dossier de l'ordre du jour... C'est un succès dont je me félicite.

Il était effectivement incompréhensible que l'on parle de supprimer des brigades de gendarmerie alors que l'insécurité n'est pas maîtrisée et que le Président de la République fait de cette question une priorité.

Mais cela ne doit pas exonérer notre département de réfléchir au problème des conditions de vie des gendarmes dont les casernements sont parfois indécents.

**permanence à Bourges :**

**11 rue de Séraucourt**

**Permanences le samedi - 14h30  
et sur rendez-vous**

**Merci de prendre rendez-vous au :  
02 48 81 50 91**

## **Réforme territoriale : Le courage d'affronter les intérêts particuliers ?**

Là est toute la question. Le Président de la République aura-t-il le courage de s'attaquer au front uni des intérêts particuliers pour donner enfin sa vraie dimension à la décentralisation et à la réforme des collectivités territoriales ?

Sans entrer dans un débat technique je souhaite mettre l'accent sur une double problématique.

La première se situe au niveau des départements dont les ressources fiscales diffèrent considérablement de l'un à l'autre alors que leurs compétences sont identiques.

Comparons le Loiret : **budget de 644 millions €** et le Cher : **budget de 355 millions d'€.**

Qui peut croire que les habitants de ces deux départements sont traités de la même façon, et équitablement ? Et que dire lorsqu'on compare les Hauts de Seine et le Cher ?

En maintenant un dispositif aussi absurde on transforme artificiellement tous les « petits » départements « en poches de pauvreté » territoriales et on les condamne à un déclin inexorable.

Prenons l'exemple de la route D940 qui relie Bourges à Aubigny, à Gien et à l'autoroute A77 à la Bussière. Le Conseil Général du Loiret a mis cet axe à **QUATRE voies** entre l'A77 et Gien, il commence à le mettre à **TROIS voies** entre Gien et l'entrée dans le Cher à Argent. Et après ? Que vont trouver dans le Cher les milliers d'automobilistes, de conducteurs de poids lourds et de transports exceptionnels qui empruntent chaque jour la D940 ? Une **DEUX voies**, difficilement praticable alors qu'elle est toute droite !!! Cette absurdité, aux conséquences économiques graves, ne peut être imputée au seul Conseil Général du Cher ; ce serait injuste. Notre département n'a pas les moyens financiers pour accompagner l'action du Loiret, d'autant plus qu'il a sur les bras la réalisation de la rocade de Bourges entre la RD940 à Fussy et Saint Germain du Puy...

Le Cher, lourdement pénalisé dans son développement économique, bénéficie t-il de la solidarité régionale dans ce dossier ? Non, évidemment. Il faut qu'il se débrouille tout seul !

Deuxième problématique : la répartition des compétences. Les régions se sont vu confier par la loi la responsabilité exclusive des lycées. Résultat de cette obligation : tous les lycées de la région Centre ont bénéficié des mêmes attentions quels que soient leurs lieux d'implantation. En aurait-il été de même si Région et Département avaient partagé cette compétence ? Bien sur que non. Chacun aurait attendu l'autre pour partager les frais et on se serait chicané à l'infini sur le projet, le terrain, le coût, etc...

Que conclure de tout ça ?

**Premièrement** qu'il faut casser les frontières de l'inégalité sociale que constituent aujourd'hui les frontières départementales. **C'est l'intérêt des habitants et le principe d'égalité qui doivent prévaloir sur toute autre considération.**

Il faut **deuxièmement** concentrer au niveau des régions des compétences exclusives : développement économique, infrastructures, éducation, enseignement supérieur, formation professionnelle, recherche, maillage hospitalier, aménagement du territoire etc. ... La plupart des départements français n'ont plus les capacités pour s'occuper de tout ça.

**Il faut rétablir l'égalité des territoires et celle des citoyens., C'est ça la République !**

Courage Monsieur le Président de la République, ne vous laissez pas détourner par la conjonction des intérêts un peu trop... particuliers.

### **Prochaines permanences cantonales :**

<b>Vendredi 6 novembre : 9 h :</b>	<b>La Chapelotte - Mairie (canton d'Henrichemont)</b>
<b>Vendredi 13 novembre : 9h :</b>	<b>Assigny - Salle polyvalente (canton de Vailly)</b>
<b>10h30 :</b>	<b>Léré - Mairie</b>